



JUSTIFICATIFS de TRAVAIL POLE EMPLOI

Par **CERO6**, le **28/08/2012** à **18:28**

Bonjour

Mon épouse est au chômage depuis un an, elle a 61 ans, elle est dispensée de recherche d'emploi, elle avait eue une notification d'indemnités pour 3 ans, mais voilà que maintenant ils veulent les certificats de travail de 7 ans de travail avant 2006, je n'en ai aucun ni fiches de paie pour des raisons familiales, mais elle a fourni un relevé de carrière de la caisse de retraite avec le compte de trimestres validés, cela ne leur convient pas, et elle va perdre ses indemnités. Mon épouse ne peut pas prendre sa retraite à taux plein avant 65 ans.

C'est la panique, que puis je faire et pourquoi ils veulent tout cela?

Merci de vos réponses.

Par **P.M.**, le **28/08/2012** à **18:41**

Bonjour,

Cette demande est étonnante puisque la période prise en compte est de 36 mois avant la rupture du contrat de travail, il faudrait donc savoir dans quel but cette demande est formulée et éventuellement essayer d'obtenir des pièces auprès des anciens employeurs...

Par **CERO6**, le **29/08/2012** à **11:47**

reponse à pmtedforum

Merci pour votre réponse, donc renseignements pris, c'est parcequ'elle touche le chômage depuis un an et qu'elle est âgée de plus de 60ans. donc elle ne va plus toucher ses indemnités car elle n'a pas 12 ans d'activité salariée en France (les années à l'étranger ne comptent pas) article 12 §3 du règlement de l'assurance chômage.

Par contre aura t-elle droit à l'A.S.S vu qu'elle est dispensée de recherche d'emploi? (les barèmes je les ai)

Par **P.M.**, le **29/08/2012** à **12:09**

Bonjour,

Donc vous ne risquez pas d'avoir les documents puisqu'ils n'existaient pas du moins avec

des employeur français et le relevé de carrière pour la retraite ne devaient pas plus en faire état...

Le même problème risque de se poser pour l'ASS mais Pôle Emploi devrait vous informer...